

346. — § X. CONJUGAISON D'UN VERBE UNIPERSONNEL.

INFINITIF.		<i>Plus-que-parfait</i> Il avait tonné.	
<i>Présent</i>	Tonner.	<i>Futur</i> Il tonnera.	
<i>Passé</i>	Avoir tonné.	<i>Futur passé</i> Il aura tonné.	
<i>Partic. présent</i>	Tonnant.	CONDITIONNEL.	
<i>Participe passé</i>	Tonné.	<i>Présent</i> Il tonnerait.	
INDICATIF.		<i>Passé</i> Il aurait tonné.	
<i>Présent</i>	Il tonne.	<i>Second passé</i> Il eût tonné.	
<i>Imparfait</i>	Il tonnait.	SUBJONCTIF.	
<i>Passé défini</i>	Il tonna.	<i>Présent</i> Qu'il tonne.	
<i>Passé indéfini</i>	Il a tonné.	<i>Imparfait.</i> Qu'il tonnât.	
<i>Passé antérieur</i>	Il eut tonné.	<i>Passé</i> Qu'il ait tonné.	
		<i>Plus-que-parfait.</i> Qu'il eût tonné.	

Par extension, poétiquement et figurément, ce verbe est intransitif : *l'airain tonne; ce prédicateur tonne contre le vice.*

CHAPITRE XI.

VOCABULAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES A DIFFICULTÉS (1).

Première Conjugaison (2).

347. — ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai* (avec être).
Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — J'allais.
— Je suis allé ou allée. — J'irai, tu iras. — J'irais, tu irais. — Va,
allons, allez. — Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous al-
lions, que vous alliez, qu'ils aillent.

(1) Les cinq temps primitifs sont toujours rangés dans l'ordre suivant : *Présent de l'infinitif, participe présent, participe passé, présent de l'indicatif, passé défini.* (Voyez la note du n° 280).

(2) Ce qui distingue surtout l'orthographe des verbes de la première conjugaison, c'est l'absence de l's à la première personne du présent de l'affirmatif et du présent du subjonctif. Cela vient de ce qu'on écrivait autrefois cette première personne sans s dans tous les verbes. On écrivait je *vai*, je *not*, je *nien*, je *rend*. On permit d'abord aux poètes d'ajouter une s pour éviter l'hiatus dans le cours du vers; cet usage passa peu à peu à la prose, et depuis il est devenu obligatoire. Les verbes de la première conjugaison, et certains verbes de la deuxième, ont conservé l'ancienne orthographe. (Cette note aurait dû être placée au n. 286.)

Remarque. La deuxième personne du singulier de l'impératif qui ne doit pas avoir une s finale, en prend une par euphonie avant une voyelle. On écrit : *Va te coucher; vas en chercher* (Voyez s'en aller).

348. — ANNONCER, *annonçant, annoncé, j'annonce, j'annonçai.*
Dans les verbes en *cer*, le c prend une cédille avant a, o, u, afin de conserver la prononciation douce.

349. — BAYER, *bayant*, (part. p. nul), *je baye, je bayai.*
Ce verbe n'est guère usité que dans l'expression familière *bayer aux Corneilles* (comme *payer*; voyez *essuyer*).

350. — BÉER; vieux mot qui n'est plus usité qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *béant, béante.*

351. — CHANGER, *changeant, changé, je change, je changeai.*
Dans les verbes en *ger*, le g est suivi d'un e euphonique avant un a ou un o, afin de conserver la prononciation douce. Cet e, qui est purement euphonique, n'appartient ni à la racine ni à la finale du verbe.

352. — S'EN ALLER (comme *aller*).
Dans les temps composés l'auxiliaire se place entre *en* et le participe; on dit : *Je m'en suis allé* et non *je me suis en allé*. Avec la conjonction *donc* à l'impératif il faut dire : *Allez-vous-en donc* et non *allez donc vous-en*.

A la deuxième personne du singulier de l'impératif on doit écrire *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le t n'est point euphonique comme dans *va-t-il? Chante-t-il?* c'est le pronom *te*, attendu que le verbe *s'en aller* est réfléchi; *va-t'en* est une élision de *va-te-en*.

353. — ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai.*
Futur, j'enverrai. — Conditionnel présent, j'enverrais.

Les autres temps comme *essuyer*.
354. — EPELER, *épelant, épélé, j'épelle, j'épelai.*
J'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent; ou j'épèle, tu épèles, il épèle, nous épelons, vous épelez ils épèlent. — J'épellerai ou j'épèlerai. — J'épellerais ou j'épèlerais. — Que j'épelle ou que j'épèle (Voyez *jeter*).

Dans les verbes en *eler* et en *eter*, on double l'l et le t avant une syllabe muette, excepté dans *geler, déceler, harceler, peler, bourreler*, et *acheter*, qui prennent un accent grave sur l'avant dernier e et ne doublent pas la consonne; on écrit *je gèle* et non *je gelle* (1).

(1) L'euphonie veut que, lorsque la dernière syllabe est muette, l'e de l'avant-dernière syllabe soit ouvert, ce qui peut se marquer de deux manières, soit en doublant la consonne, comme dans *je jette, j'épelle*, soit en mettant un accent grave sans doubler la consonne, comme dans *je jète, j'épèle*.

Pour éviter des exceptions inutiles quelques grammairiens sont d'avis d'a-

355. — ESSUYER, *essuyant, essuyé, j'essuie, j'essuyai.*

J'essuie, tu essuies, il essuie, nous essuyons, vous essuyez, ils essuient. — J'essuyais, nous essuyions. — J'essuierais. — Que j'essuie, que tu essuies, qu'il essuie, que nous essuyions, que vous essuyiez, qu'ils essuient.

Dans les verbes en *yer*, l'*y* se change en *i* avant un *e* muet.

Le verbe *rayer* conserve l'*y* au futur et au conditionnel quoique avant un *e* muet : je *rayerai*, je *rayerais*; parce qu'on prononce *je ra-ye-rai* et non *je rai-rai*.

Le verbe *payer* conserve l'*y* ou prend un *i* avant un *e* muet. L'Académie écrit : je *paye*, tu *payes*, il *paie* ou il *paie*, ils *payent* ou ils *paient*; je *payerai*, je *paierai* ou je *paîrai*.

Les verbes en *yer* prennent un *i* après l'*y* aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : nous *essuyions*, vous *essuyiez*. Cet *i* n'est point une irrégularité; il appartient à la finale et l'*y* à la racine du verbe.

La règle de l'orthographe des verbes en *yer* s'applique également aux verbes qui, sans être terminés par *yer*, ont le participe présent terminé en *yant*, comme *voyant*, *fuyant*, *ayant*. L'*y* se change en *i* avant un *e* muet dans les temps formés du participe présent : nous *voyons*, vous *voyez*, ils *voient*; que je *voie*, que nous *voyions*, etc.

356. — JETER, *jetant, jeté, je jette, je jetai.*

Je jette, tu jettes, il jette, nous jetons, vous jetez, ils jettent; ou je jète, tu jètes, etc. (Voyez *épeler*).

357. — LEVER, *levant, levé, je lève, je levai.*

Je lève, tu lèves, il lève, nous levons, vous levez, ils lèvent. — Je lèverai, etc.

Lorsque, dans les verbes de la première conjugaison, la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet, comme dans *lever*, l'euphonie veut que cet *e* ait le son de l'*é* ouvert toutes les fois que la syllabe suivante est muette; dans ce cas cet *e* prend toujours l'accent grave, comme dans *je lève*, *je lèverai*; mais quand la dernière syllabe n'est pas muette, l'*e* cesse d'avoir le son ouvert et de prendre l'accent grave, comme dans *nous levons*, *nous levions*. Les verbes en *eler* et *eter* peuvent doubler l'*l* ou le *t* au lieu de prendre l'accent grave (Voyez *épeler*, *jeter*).

dopter l'une ou l'autre orthographe pour tous les verbes de cette espèce. L'emploi de l'accent étant plus simple et plus régulier commence à être adopté, d'autant mieux qu'il y a beaucoup d'autres verbes dans le même cas et dans lesquels on n'a jamais songé à doubler la consonne; tels sont : *crever*, *je crève*; *élever*, *j'élève*; *mener*, *je mène*; *peser*, *je pèse*; *semér*, *je sème*; *se promener*, *je me promène*, etc.

Pour les verbes en *eler* et *eter* l'Académie adopte le doublement de la consonne excepté dans *geler*, *déceler*, *harceler*, *peler*, *bourreler*, *acheter*.

358. — RÉPÉTER, *répétant, répété, je répète, je répétau.*

Je répète, tu répètes, il répète, nous répétons, vous répétez, ils répètent. — Je répéterai.

Dans les verbes de la première conjugaison dont la dernière syllabe est précédée d'un *é* fermé, cet *é* devient ouvert et prend un accent grave quand la syllabe suivante est muette (Voyez *lever*).

Il faut en excepter les verbes en *éger* et *éer*, comme *protéger*, *alléger*, *créer*, *suppléer*, qui conservent toujours l'accent aigu. On écrit et l'on prononce : *Je protège*, *je protégerai*, *je crée*, *je créerai*.

Seconde Conjugaison.

359. — ACQUÉRIR, *acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquies.*
J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — J'acquerais. — J'acquerrai. — J'acquerrais. — Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquiérons, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

Conjugez de même : *conquérir*, *reconquérir*, *requérir*, *s'enquérir*.

360. — ASSAILLIR, *assaillant, assailli, j'assaille, j'assillai.*

Futur, j'assillirai; — conditionnel présent, j'assillirais. Les autres temps comme *saillir* irrégulier (voyez ce verbe).

361. — AVENIR, *avenant, venu, il avient, il avint* (impers.).

Il se conjugue comme *venir*.

Remarque. Quoique ce verbe dérive du latin *advenire*, on n'écrit plus *advenir*, *il advint*, *il adviendra*. L'Académie dit : *quelques-uns disent ADVENIR*.

362. — BÉNIR, *bénissant, bénit, bénite; ou béni, bénie; je bénis; je bénis.*

Ce verbe est entièrement régulier et se conjugue comme *finir*, excepté au participe passé où il a deux formes *béni* et *bénit*.

Bénit s'emploie comme adjectif verbal et se dit des choses sur lesquelles le prêtre a donné sa bénédiction avec les cérémonies de l'église : *du pain bénit*, *de l'eau bénite*.

Béni s'emploie : 1^o comme adjectif verbal en parlant des personnes auxquelles Dieu a accordé sa bénédiction, et toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la consécration d'une chose par les cérémonies ordinaires. *Un peuple béni de Dieu. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Des enfants bénis par leur père.*

2^o Dans la conjugaison des temps composés du verbe *bénir*. *Il a béni le pain; il a béni l'eau; l'eau qu'on a bénie est bénite.*

363. — BOUILLIR, *bouillant, bouilli, je bous, je bouillis.* Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — Je bouillais. — Je bouillirai. — Que je bouille. — Que je bouillisse.

Remarque. On comprend qu'il ne faut pas dire : *nous bouillis-*

sons, vous bouillissez, ils bouillissent; je bouillissais, etc., parce qu'au participe présent il fait *bouillant* et non *bouillissant*.

364. — COURIR, *courant, couru, je cours, je courus.*

Futur, je courrai. — Conditionnel présent, je courrais. — Subjonctif présent, que je coure, que tu coures, qu'il coure.

Conjuguez de même : *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir.*

Remarque. Les deux *r* du futur et du conditionnel ne sont point une irrégularité. Si le verbe était régulier il ferait *je courirai*; l'irrégularité est dans la suppression de l'*r*.

Autrefois l'infinitif de ce verbe était *courre* du latin *currere*; c'est peut-être pour cette raison qu'on met deux *r* au futur. Ex.: Les périls que j'ai à courre dans ce voyage ne m'étonnent point.

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde,

Allait courre fortune aux orages du monde.

Aujourd'hui *courre* ne s'emploie qu'en terme de chasse (Voyez ce mot n° 424).

365. — CUEILLIR, *cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis.*

Je cueille, tu cueilles, il cueille. — Je cueillerai. — Je cueillerais.

Conjuguez de même : *accueillir, recueillir.*

Remarque. Le verbe *cueillir* fait au futur *cueillera* et non *cueillirai*, parce qu'autrefois on disait *cueillir* et que l'ancien futur s'est conservé. Les gens de la campagne disent encore : *Je vais cueiller des cerises, des pois, etc.*

366. — DORMIR, *dormant, dormi, je dors, je dormis.*

Conjuguez de même : *s'endormir, se rendormir.*

367. — FAILLIR, *faillant, failli, je faux, je faillis.*

Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. —

Je faillais. — Je faudrai. — Je foudrais.

Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif, au pluriel du présent de l'indicatif, au passé défini, au passé indéfini et au plus-que-parfait. On dit encore quelquefois *le cœur me faut*, c'est-à-dire me manque. *Au bout de l'aune faut le drap*, c'est-à-dire toutes choses ont leur fin. Au futur on dit aujourd'hui *je faillirai*.

Conjuguez de même *défaillir*.

368. — FÉRIR (frapper; du latin *ferire*). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *sans coup férir*.

369. — FLEURIR (produire des fleurs), *fleurissant, fleuri, je fleuris, je fleuris.*

Ce verbe est régulier dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie *produire des fleurs*. On dit : nous fleurissons, vous fleurissez, ils fleurissent. Je fleurissais. Que je fleurisse.

FLEURIR (prosperer), *florissant, fleuri, je fleuris, je fleuris.*

Au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *prosperer*, ce verbe fait

au participe présent *florissant*, et conserve cette forme dans les temps dérivés de ce participe.

Nous florissons, vous florissez, ils florissent. Je florissais. Que je florisse. *Les arts florissaient à Athènes. Un commerce florissant. Une ville florissante.* Dans aucun cas il ne fait à l'infinitif *florir*.

Conjuguez de même *refleurir*, régulier ou irrégulier selon le sens.

Le radical *flor* (fleur) a formé le verbe de la première conjugaison *déflorer*, qu'on emploie au figuré pour signifier ôter à un sujet ce qu'il a de neuf et de piquant.

370. — FUIR, *fuyant, fui* (invariable), *je fuis, je fuis.*

Imparfait, je fuyais, nous fuyions. — Passé, je fuis, nous fûmes.

— Subjonctif présent, que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. — Imparfait, que je fusse, que tu fusses. Peu usité au passé et à l'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même : *s'enfuir*. Dites : *enfuie-toi*.

371. — GÉSIR, *gisant*, (part. p. nul), *il git*, (pas. déf. nul).

Ce verbe n'est usité qu'aux temps et aux personnes suivantes : Il git, ils gisent; il gisait, ils gisaient; gisant. On l'emploie principalement dans l'expression *ci-git* que l'on met dans les épitaphes.

372. — HAÏR, *haïssant, haï, je hais, je hais.*

La seule irrégularité de ce verbe consiste en ce qu'il ne prend pas le tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif. On écrit et l'on prononce : *je hais, tu hais, il hait*.

Aux deux premières personnes plurielles du passé défini le tréma remplace l'accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes*.

373. — ISSIR. Ce verbe n'est usité qu'au participe passé où il fait *issu, issue*. Il signifie *provenir, sortir*, et s'emploie principalement dans ces expressions : *Prince issu de sang royal; cousin issu de germain*.

374. — MENTIR, *mentant, menti, je mens, je mentis.*

Conjuguez de même : *démentir*.

375. — MOURIR, *mourant, mort* (avec être), *je meurs, je mourus.*

Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — Je mourrai. — Je mourrais. — Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent (Voyez *courir*).

376. — OFFRIR, *offrant, offert, j'offre, j'offris.*

Futur : J'offrirai et non j'offrerai (Voyez *ouvrir*).

377. — OUIR, *oyant, oui, j'ois, j'ouis.*

J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient. — J'oyais.

— J'oirai. — J'oierais. — Que j'oie ou que j'oye.

Ce verbe n'est plus guère usité qu'à l'infinitif et aux temps composés : *ouïr la messe; j'ai ouï dire*.

378. — OUVRIR, *ouvrant, ouvert, j'ouvre, j'ouvris.*

J'ouvre, tu ouvres, il ouvre. — J'ouvrirai.

Conjugez de même : couvrir, découvrir, entr'ouvrir, recouvrir, rouvrir, souffrir, offrir, mésoffrir.

Remarque. Ces verbes ont au présent de l'indicatif les mêmes finales que les verbes de la première conjugaison. A la forme interrogative ils font, comme à la première conjugaison, *ouvré-je ? couvré-je ?* etc. (Voyez la note 2, page 50).

Au futur et au conditionnel ils sont réguliers.

379. — PARTIR, *partant, parti* (avec être), *je pars, je partis.*

Conjugez de même : *repartir*, partir de nouveau.

Départir et *repartir* sont réguliers. On dit : je *départis*, nous *départissons*, je *départissais* ; je *répartis*, etc.

380. — QUÉRIR. Ce verbe n'est plus usité qu'au présent de l'infinitif et précédé des verbes *aller, venir, envoyer*. On dit : *aller quérir, envoyer quérir*. Il vient du latin *querere*, chercher. C'est la racine du verbe *acquérir* et de ses dérivés.

381. — REPENTIR (se), *se repentant, repenti, je me repens, je me repentis.*

382. — SAILLIR, *saillant, sailli, il saille, il saillit.* (Avancer en dehors, déborder).

Il *saillera*. — Il *saillerait*.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

Conjugez de même, mais à toutes les personnes : *tressaillir, assaillir*. — *Assaillir* est régulier au futur et au conditionnel ; on dit : *j'assaillirai, j'assaillirais*, et non *j'assaillera, j'assaillera*.

383. — SAILLIR (jaillir, sortir avec force en parlant des liquides).

Dans ce sens ce verbe est régulier et se conjugue comme *finir*.

384. — SENTIR, *sentant, senti, je sens, je sentis.*

Conjugez de même : *consentir, pressentir, ressentir*.

385. — SERVIR, *servant, servi, je sers, je servis.*

Conjugez de même : *desservir, resservir*.

Asservir est régulier et se conjugue comme *finir*. On dit : *j'asservis, nous asservissons, j'asservissais*, etc.

386. — SORTIR, *sortant, sorti, je sors, je sortis.*

Conjugez de même : *ressortir* (sortir de nouveau).

Ressortir dans le sens d'être d'une juridiction, est régulier. On dit : ces villes *ressortissent de la Cour royale de Paris*.

387. TENIR, *tenant, tenu, je tiens, je tins.*

Je *tiens*, tu *tiens*, il *tient*, nous *tenons*, vous *tenez*, ils *tiennent*.

— Je *tenais*. — Je *tiendrai*. — Je *tiendrais*. — Que je *tienne*, que nous *tenions*.

Remarque. L'n du radical se double avant une syllabe muette.

Conjugez de même : *appartenir, s'abstenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir*.

388. — VENIR, *venant, venu, je viens, je vins.*

Ce verbe se conjugue en tout comme *tenir*, si ce n'est qu'il

prend l'auxiliaire *être*. Les dérivés de *venir* se conjuguent avec *être* ou *avoir* selon qu'ils sont neutres ou actifs.

Conjugez de même : *circonvenir, convenir, devenir, parvenir, prévenir, provenir, revenir, redevenir, se souvenir, se ressouvenir, subvenir, survenir*.

389. — VÊTIR, *vêtant, vêtu, je vêts, je vêtis.*

Remarque. Le participe présent faisant *vêtant* et non *vêtissant*, on doit dire : nous *vêtons*, vous *vêtez*, ils *vêtent* ; je *vétais* ; que je *vête*, et non *nous vêtissons*, etc.

Conjugez de même *revêtir*.

Troisième Conjugaison.

Remarque. On peut regarder tous les verbes de la troisième conjugaison comme irréguliers, attendu que ceux qui se conjuguent comme le modèle ne sont qu'au nombre de cinq. Ce sont : *recevoir, apercevoir, concevoir, décevoir et percevoir*.

390. — APPAROÏR. Verbe neutre, terme de palais, signifiant *paraître, résulter*. Il n'est plus usité qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif où il fait *il appert*. Ex. : *Ainsi qu'il appert de tel acte*.

391. — ASSEOÏR, *asseyant, assis, j'assieds, j'assis.*

J'assieds, tu *assieds*, il *assied*, nous *asseyons*, vous *asseyez*, ils *asseyent* ou *asseyent*. — On dit aussi : *j'assois*, tu *assois*, il *assoit*, nous *asseyons*, vous *asseyez*, ils *assoient*. — *J'asseyais* ou *j'asseyais*. — *J'assiérai*, ou *j'assoirai*. — *J'assiérais*, ou *j'assoirais*. — *Assieds*, *asseyons*, *asseyez* ; ou *assois*, *asseyons*, *asseyez*. — Que *j'asseye* ou que *j'assoie* (Académie).

La seconde manière ne s'emploie que dans le style élevé.

Conjugez de même *rasseoir*.

392. — AVOIR (Voyez sa conjugaison page 44).

RAVOIR ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif.

393. — CHALOÏR ; vieux mot qui n'est plus usité quo dans cette expression : *Il ne m'en chaut, c'est-à-dire peu m'importe*.

394. — CHOÏR (tomber). Il n'est plus usité qu'à l'infinitif. *Se laisser choir. Il reçut un coup qui le fit choir*.

395. — COMPAROÏR (comparaître). Terme de palais, il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *citer à comparoïr*.

396. — SE CONDOULOÏR (prendre part à la douleur de quelqu'un). Vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinitif. Le mot *condolérance* dérive de ce verbe.

397. — DÉCHOÏR, *déchéant* ou *déchoyant, déchu, je déchois, je déchus*.

Je *déchois*, tu *déchois*, il *déchoit*, nous *déchoyons*, vous *déchoyez*, ils *déchoient*. — Je *décherais*. — Je *décherrais*. — Que je *déchôie* (Académie). Il se conjugue avec *être*.

398. — **ECHOIR**, *échéant, échu, j'échois, j'échus*.
J'échois, tu échois, il échoit ou il échet, nous échéons, vous échéez, ils échéent. — J'échéais. — J'écherrai. — Que j'échéé (Académie). On dit mieux *échoit* qu'*échet*.

Ce verbe se conjugue avec *être* et n'est guère usité qu'aux troisièmes personnes.

399. — **DEVOIR**, *devant, dû, je dois, je dus*.

Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. — Je devais. — Je devrai. — Je devrais. — Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent.

Conjuguez de même *redevoir*.

400. — **FALLOIR**, *fallant* (peu usité), *fallu, il faut, il fallut*.

Il fallait. — Il faudra. — Il faudrait. — Qu'il faille. (Impers.)

401. — **MOUVOIR**, *mouvant, mu, je meus, je mus*.

Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — Je mouvais. — Je mouvrai. — Je mouvrais. — Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.

Conjuguez de même : *émouvoir, démovoir, promouvoir*.

Se démovoir (se désister d'une prétention), vieux mot qui n'est plus usité qu'à l'infinif et en terme de jurisprudence.

Promouvoir, ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinif, aux temps composés et au passif.

402. — **PLEUVOIR**, *pleurant, plu, il pleut, il plut*. (Impers.)

403. — **POURVOIR**, *pourvoyant, pourvu, je pouvois, je pouvous*.
Je pourvoirai. — Je pourvoirais. Les autres temps comme *voir*, excepté le passé défini et l'imparfait du subjonctif (Voir *essuyer*).

404. — **POUVOIR**, *pouvant, pu* (invariable), *je peux* ou *je puss, je pus*.

Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — Je pourrai. — Je pourrais. — Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. — Que je puisse.

Remarque. Ce verbe n'a pas d'impératif. Dans les expressions : *Puissé-je, puisses-tu, puisse-t-il, puissions-nous, etc.*, le verbe *pouvoir* n'est point à l'impératif ; il est au présent du subjonctif malgré la forme interrogative. Ces phrases : *Vos efforts puissent-ils vous réussir ! Puissions-nous arriver à temps !* sont mises pour : *Je désire que vos efforts puissent vous faire réussir. Je désire que nous puissions arriver à temps.*

405. — **PRÉVALOIR**, *prévalant, prévalu, je prévaux, je prévalus*.

Subjonctif présent. Que je prévale et non que je prévaille.

Les autres temps comme *valoir*.

406. — **PRÉVOIR**, *prévoyant, prévu, je prévois, je prévis*.

Futur. Je prévoirai. — *Conditionnel présent*. Je prévoirais.

Les autres temps comme *voir*.

407. — **SE RAMENTEVOIR** (se souvenir), vieux mot qui est même rarement employé à l'infinif.

408. — **SAVOIR**, *sachant, su, je sais, je sus*.

Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — Je savais. — Je saurai. — Je saurais. — Sache, sachons, sachez, — Que je sache. — Que je susse.

409. — **SEOIR** (être assis, être situé), verbe neutre. Ce verbe n'est plus usité qu'aux participes : *séant, sis, sise*. La cour royale séant au Palais. Une maison sise à Paris.

SEOIR (être convenable), *seyant, il sied*.

Ce verbe n'est plus usité qu'aux troisièmes personnes des temps suivants : il sied, ils sièent. — Il séyait, ils séyaient. — Il siéra, ils siéront. — Il siérait, ils siéaient. Qu'il siée, qu'ils sièent.

410. — **SOULOIR** (avoir coutume, du latin *solere*), vieux mot qui n'est plus usité. On disait autrefois : *il soulait dire, il soulait faire, pour il avait coutume de dire, etc.*

411. — **SURSEOIR**, *sursoyant, sursis, je sursois, je sursis*. — Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. — Je sursoirais. — Je sursoirai. — Je sursoirais, que je sursoie. — Que je sursisse. (Académie).

Ce verbe signifie *remettre à un autre temps*, en parlant des affaires. Il ne s'emploie qu'aux temps ci-dessus et à quelques temps composés. Il est neutre et actif ; on dit : *sursoir une affaire et sursoir à l'exécution d'un jugement*.

Le participe passé *sursis* est souvent pris substantivement. On dit : *accorder un sursis*.

412. — **VALOIR**, *valant, valu, je vaux, je valus*.

Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — Je valais. — Je vaudrai. — Je vaudrais. (Impératif, nul). — Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.

Conjuguez de même : *équivaloir, revaloir* (Voyez *prévaloir*).

413. — **VOIR**, *voyant, vu, je vois, je vis*.

Conjuguez de même : *entrevoir, revoir* (Voyez *prévoir, essuyer*).

414. — **VOULOIR**, *voulant, voulu, je veux, je voulus*.

Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — Je voudrai. — Je voudrais. — *Impératif*, *veux, voulez, voulez* ou *veuillez*. — Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Remarque. L'impératif *veuillez* s'emploie par civilité dans le sens de *ayez la complaisance*. *Veux, voulez, signifient aie, ayez la volonté*.

Quatrième Conjugaison.

415. — **ABSOURDRE**, *absolvant, absous, j'absous (passé défini nul)*. J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. — J'absolvais. — J'absoudrai. — Que j'absolve.

Conjugez de même : *dissoudre*.

Remarque. 1^o Le participe passé fait au féminin *absoute, dissoute*, quoiqu'il soit terminé par une s au masculin.

2^o Il ne faut pas confondre le participe *dissous, dissoute*, avec l'adjectif *dissolu* qui n'a pas le même sens (Voyez *résoudre*).

416. — **BATTRE**, *battant, battu, je bats, je battis*.

Conjugez de même : *abattre, combattre, se débattre, s'ébattre, rabattre*.

417. — **BOIRE**, *buvant, bu, je bois, je bus*.

Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — Je buvais. — Je boirai. — Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

418. — **BRAIRE**, *brayant, il brait*.

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivants : il brait, ils braient. — Il Brayait, ils brayaient. — Il braira, ils brairont. — Il brairait, ils brairaient.

419. — **BRUIRE**, *bruyant, il bruit*.

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

Il bruit, ils bruient ou ils bruissent. — Il Bruyait, ils bruyaient.

420. — **COUDRE**, *cousant, cousu, je couds, je cousis*.

Conjugez de même : *découdre, recoudre*.

421. — **COURRE**. Terme de chasse qui signifie *courir*. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif. On dit : Courre le cerf. — Laisser courre les chiens. — Voulez-vous courre votre cheval contre le mien? (Ac.) c'est à-dire : Voulez-vous le laisser courir? — Chasse à courre.

Il s'emploie aussi substantivement : *c'est un beau courre*; c'est à-dire un pays commode pour la chasse à courre.

422. — **CROIRE**, *croyant, cru, je crois, je crus (Voyez essayer)*.

Remarque. L'expression *l'eusses-tu cru?* est correcte. C'est la deuxième personne du singulier du second passé du conditionnel, à la forme interrogative. On doit l'éviter à cause de la consonnance triviale.

ACCROIRE. Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette expression : *faire accroire*.

MÉCROIRE. Il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans cette phrase proverbiale : *il est dangereux de croire et de mécroire*.

423. — **CROÎTRE**, *croissant, crû, je crois, je crus*.

Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — Je croissais. — Je croitrai. — Je croitrais. — Que je croisse. — Que je crûsse.

Remarque. L'accent circonflexe du verbe *croître* se met toutes les fois que l'*i* est suivi d'un *t*, et dans toutes les personnes que l'on pourrait confondre avec le verbe *croire* (Académie).

Conjugez de même : *accroître, décroître*.

Ces deux verbes ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

424. — **CIRCONCIRE**, *circoncisant, circoncis, je circoncis, je circoncis*.

425. — **CLORE**, *closant, clos, je clos, (Passé défini nul)*.

Je clos, tu clos, il clôt. — Je clorai. — Je clorais.

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes du singulier du présent de l'indicatif, au futur, au conditionnel et aux temps composés (Académie).

L'usage semble pourtant en autoriser l'emploi dans quelques autres temps.

Conjugez de même : *enclore* (Voyez *éclore*).

426. — **CONCLURE**, *concluant, conclu, je conclus, je conclus*.

Conjugez de même : *exclure*.

427. — **CONDUIRE**, *conduisant, conduit, je conduis, je conduis*.

Conjugez de même : *éconduire, enduire, induire, construire, reconstruire, instruire, produire, reproduire*.

428. — **CONFIRE**, *confisant, confit, je confis, je confis*.

429. — **CONNAÎTRE**, *connaissant, connu, je connais, je connus*.

Je connais, tu connais, il connaît. — Je connaîtrai.

Remarque. L'*i* radical conserve l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t*.

Conjugez de même : *méconnaître, reconnaître, paraître, apparaître, comparaître, disparaître, réparaître*.

430. — **DIRE**, *disant, dit, je dis, je dis*.

Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. — *Impératif*; dis, disons, dites. — Que je dise. — Que je disse.

Conjugez de même : *redire*.

Les autres composés de *dire* : *contredire, se dédire, interdire, médire, prédire*, font à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif : *contredisez, dédisez, etc.*, au lieu de *contredites, dédites* (Voyez *maudire*).

Selon l'Académie, on doit dire *contredisez* à l'indicatif, et *contredites* à l'impératif. Cette différence, qui n'est fondée sur aucun motif, n'est pas admise par la plupart des grammairiens.

431. — **ECLORE**, *éclosant, éclo, il éclôt, (Passé défini nul)*.

Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps : — il éclôt, ils éclosent. — Il est éclos. — Il éclôra. — Il éclôrait. — Qu'il éclosse (Voyez *Clôre*).

Remarque. — L'Académie met un accent circonflexe où il est indiqué ; la plupart des grammairiens n'en mettent pas.

432. — **ÉCRIRE**, *écrivait, écrit, j'écris, j'écrivis.*

Conjugez de même : circonscrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire, récrire, souscrire, transcrire.

433. — **ÊTRE** (Voyez sa conjugaison, page 42.) (1).

434. — **FAIRE**, *faisant ou fesant, fait, je fais, je fis.*

Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — Je faisais. — Je ferai. — Je ferais. — Que je fasse.

Remarque. — Quelques personnes écrivent : *fesant, nous fesons, je fesais, bienfesant.* L'Académie écrit *faisant, etc.*

Conjugez de même : contrefaire, défaire, parfaire, refaire, satisfaire, surfaire (Voyez *forfaire*).

Remarque. L'orthographe de *fesant, je fesais, bienfesant*, prescrite par Voltaire, est autorisée par l'ancienne forme du verbe qui est *fére* et non *faire*, et qui a été conservée dans le futur et dans le conditionnel, *je ferai, je ferais*. Cette ancienne forme est constatée par les manuscrits, et se retrouve aussi dans le passé défini, *je féis*, dont on a fait plus tard, par contraction, *je fis*.

435. — **FORFAIRE**. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et aux temps composés. *Il a forfait à l'honneur.*

436. — **FRIRE**. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif accompagné du verbe *faire* et au participe passé. *Je fais frire ; je faisais frire ; des pommes de terre frites.*

437. — **GEINDRE** (gémir à la manière des boulangers qui pétrissent. Se plaindre d'une voix languissante). Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, au présent et à l'imparfait de l'indicatif. — Je geins, tu geins, il geint, nous geignons, vous geignez, ils geignent.

438. — **LIRE**, *lisant, lu, je lis, je lus.*

Conjugez de même : élire, réélire, relire.

439. — **LUIRE**, *luisant, lui* (invariable), *je luis*, (Passé déf. nul).

Conjugez de même *reluire*.

440. — **MALFAIRE** (faire de méchantes actions. Il n'est usité qu'à l'infinitif. — *Il ne se plaint qu'à malfaire.*

(1) Être est un des verbes les plus bizarres de notre langue ; il a été formé de deux éléments latins *sum*, j'existe, et *stare*, se tenir debout. De *sum* vient le présent de l'affirmatif *je suis*. De *stare* s'est formé l'infinitif *ester*, *estre* puis *être*. Comme ce verbe avait double racine, il avait aussi double signification : *exister* et *se tenir debout*. On disait : *La femme ne peut ester sans l'autorité de son mari*, c'est-à-dire *comparaître*. — *Luis se leva en estant*, c'est-à-dire *en se tenant debout*.

L'imparfait *j'étais* dérive de *stare*. Le futur *faisait* autrefois *j'esterai*, puis *j'esserai*, et enfin, par contraction, *je serai*. Le passé défini est tout latin : de *fui* on a fait *je fu*, puis *je fus*. Le participe passé *esté*, puis *été*, vient de l'italien *stato*. On a dit autrefois *je suis été* à la manière des Italiens (*sono stato*). Le peuple a conservé cette vieille locution.

Remarque. Il ne faut pas confondre *malfaire* avec *mal faire* écrit en deux mots. Dans ce dernier cas c'est le verbe *faire* et l'adverbe *mal*. On dit : *Je fais mal ; je faisais mal.*

441. — **MAUDIRE**, *maudissant, maudit, je maudis, je maudis.*

Ce verbe se conjugue comme *dire*, excepté au participe présent et aux temps qui en sont dérivés. Nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. — Je maudissais. — Que je maudisse.

442. — **MÉFAIRE** (faire le mal). Il est peu usité et ne s'emploie qu'à l'infinitif. — *Il ne faut ni méfaire ni médire.* On en a fait le substantif *méfait*.

443. — **METTRE**, *mettant, mis, je mets, je mis.*

Conjugez de même : admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, entremettre, omettre, permettre, promettre, remettre, soumettre, transmettre.

444. — **MOUDRE**, *Je mouds, je moulus, moulant, moulu.*

Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — Je moulais. — Que je moule.

Conjugez de même : *remoudre, émoudre.*

445. — **NAÎTRE**, *naissant, né, je nais, je naquis.*

Je nais, tu nais, il naît. — Je naîtrai. — Je naîtrais.

L'i radical ne conserve l'accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Conjugez de même : *renaitre.*

446. — **NUIRE**, *nuisant, nuï* (invar.), *je nuis, je nuisis.*

447. — **OINDRE**, *oignant, oint, j'oins, j'oignis.*

Voyez *peindre*. Le participe passé est quelquefois pris substantivement : *J.-C. est appelé l'oint du Seigneur.*

448. — **PAÎTRE**, *paissant, pu* (invariable), *je pais*, (passé déf. nul).

Les temps composés ne s'emploient qu'en terme de fauconnerie : *Un faucon qui a pu.*

L'i du radical ne prend un accent circonflexe que lorsqu'il est suivi d'un *t*.

Repaitre se conjugue comme *paître*, excepté qu'il a un passé défini : *je repus*, et des temps composés. *Vos chevaux n'ont point repu aujourd'hui.* Le verbe pronominal *se repaitre* est plus usité.

449. — **PEINDRE**, *peignant, peint, je peins, je peignis.*

Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — Je peignais. — Je peindrai. — Que je peigne, que nous peignons.

Conjugez de même tous les verbes en *indre* : *dépeindre, repeindre, atteindre, aveindre, ceindre, enceindre, contraindre, craindre, enfreindre, épreindre, éteindre, feindre* (1), *joindre, ad-*

(1) *Feindre* se disait autrefois dans le sens de *hésiter, craindre, ne pas prendre de résolution* ; de là, l'expression populaire, *seignant*, qui n'est point une

joindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, rejoindre, plaindre, complaindre, restreindre, teindre, dét-eindre, reteindre. Voyez : *geindre, oindre, poindre*.

450. — PLAIRE, *plaisant, plu, je plais, je plus*.

Ce verbe prend un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *il plaît*.

Conjuguez de même : *complaire, déplaire*.

451. — POINDRE. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du futur. — *Le jour ne fait que poindre. Dès que le jour poindra*.

452. — PRENDRE, *prenant, pris, je prends, je pris*.

Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — Que je prenne, que nous prenions.

L'n du radical se double avant une syllabe muette, parce que, dans ce cas, l'e qui précède l'n a le son de l'e ouvert, comme dans les verbes en *eler, eter*, etc.

Conjuguez de même : apprendre, comprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, réapprendre, reprendre, surprendre.

453. — RÉSOUDRE, *résolvant, résous* (pas de féminin) ou *résolu, je résous, je résolu*.

Ce verbe se conjugue comme *absoudre*, sauf qu'il a le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

Le participe *résous* ne s'emploie qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres choses : *du brouillard résous en pluie*. Au lieu de : *Eau résoute en vapeur*, on dit : *réduite en vapeur*. Dans les autres cas on emploie le participe *résolu* : *Il a résolu de voyager. Nous avons résolu ce problème*.

454. — RIRE, *riant, ri* (invariable), *je ris, je ris*.

Conjuguez de même : *sourire*.

455. — ROMPRE, *rompant, rompu, je romps, je rompis*.

Je romps, tu romps, il rompt. — Je romprai.

Conjuguez de même : *corrompre*.

456. — SUFFIRE, *suffisant, suffi* (invariable), *je suffis, je suffis*.

457. — SUIVRE, *suivant, suivi, je suis, je suivis*.

Conjuguez de même : *s'en suivre* (impersonnel), *poursuivre*.

458. — TAIRE, *taisant, tu, je tais, je tus*.

459. — TISSRE, synonyme de *tisser*; il n'est plus usité qu'au participe *tissé*.

460. — TRAIRE, *trayant, trait, je trais, (passé défini nul)*

corruption de *sainéant*. Un *sainéant* ne fait rien; un *seignant* fait quelque chose, mais il le fait mal et sans ardeur. Cette dernière expression ne se dit plus.

Conjuguez de même : *abstraire, attirer, distraire, extraire, re-extraire, retraire, soustraire*.

Abstraire est peu usité; on dit plus ordinairement *faire abstraction*.

Attirer, attirer par quelque chose qui a de l'attrait. Il n'est plus usité.

Retraire, terme de couture, fait au participe passé *retrait* et non *rentré* : *Il a retrait la couture*.

461. — VAINCRE, *Vainquant, vaincu, je vaincs, je vainquis*.

Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — Je vainquais. — Je vaincrai. — Je vaincrais. — Que je vainque.

Le *c* du radical se change en *qu* avant une voyelle, excepté au participe passé. (Voyez n° 284).

Conjuguez de même : *convaincre*.

462. — VIVRE, *vivant, vécu* (invariable), *je vis, je vécus*.

Conjuguez de même : *survivre, revivre*.

CHAPITRE XII.

DES PARTICIPES.

463. — Les participes sont des mots qui tiennent ou qui participent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; c'est pour cette raison que quelques grammairiens n'en font point une partie du discours distincte.

Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en dérivent et qu'ils en ont la signification et le régime, comme dans *aimant Dieu, aimé de Dieu*. Ils tiennent de la nature de l'adjectif, parce que, dans certains cas, ils qualifient le mot auquel ils se rapportent, comme dans *un homme aimant, une femme aimante; cet enfant est aimé, cette fille est aimée*.

464. — Il y a deux sortes de participes : le participe présent qui est toujours terminé par *ant* comme *chantant*, et le participe passé qui a des terminaisons variées, comme *aimé, fini, reçu, pris, ouvert, mort*.

465. — Le participe présent ajoute au mot qu'il qualifie l'idée

d'une action faite par ce mot, comme dans *un chien aboyant*, c'est-à-dire, *qui aboie*.

Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot, comme dans *un voleur puni*, c'est-à-dire, *qui est puni*.

466. — Les participes remplissent quelquefois les fonctions d'adjectifs; on les appelle alors *adjectifs verbaux*, ou *participes-adjectifs*. Dans ce cas ils sont toujours accompagnés du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Exemple : *Ces enfants caressants*, ou *qui sont caressants*; *des livres déchirés* ou *qui sont déchirés*.

467. — Les participes de tous les verbes actifs, et ceux de la plupart des verbes neutres peuvent être adjectifs verbaux. Ceux des verbes impersonnels, des verbes *être* et *avoir*, ne le sont jamais.

468. — On distingue qu'un mot est participe présent ou adjectif verbal en ce que le participe présent a ou peut avoir un régime, et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe, comme dans *Un enfant caressant sa mère*, c'est-à-dire *qui caresse sa mère*, ou qui fait l'action de caresser. Il exprime une action instantanée. Il est adjectif verbal quand il exprime une qualité et qu'il est accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, comme dans *Des enfants caressants*. Dans ce cas il exprime une action continue.

469. — Le mot *gérondif* est un terme de grammaire latine employé pour désigner certaines acceptions du participe présent. En français nous n'avons pas de *gérondif*; mais on désigne quelque fois par ce mot le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue, comme dans *En allant*; *il allait courant* (1).

(1) Nous croyons que notre grammaire doit se passer de cette modification infinitive, quoique quelques grammairiens aient voulu la conserver; cependant nous allons essayer de déterminer la différence qu'elle présente avec le participe présent et l'adjectif verbal en *ant*.

Le *gérondif* français pourrait être défini : Un mot terminé en *ant* ayant un régime comme le verbe attributif dont il est formé, et se rapportant à celui avec lequel il est construit. Exemple :

Bienfaiteur de ce peuple ardent à l'outrager,
En le rendant heureux tu sauras t'en venger.

Tout souverain qu'il est, instruit à se connaître,
Qu'il sache qu'il est homme *en voyant* qu'il est maître.

Rendant et *voyant* peuvent être considérés comme des *gérondifs* : 1° parce qu'ils sont terminés en *ant*; 2° parce qu'ils ont le même complément que l'attributif dont ils sont formés; 3° parce qu'ils se rapportent chacun à leur verbe attributif respectif : *rendant* à *tu sauras*, *voyant* à *que tu saches*.

Le *participe présent* a, comme le *gérondif*, sa terminaison en *ant* invariable et le régime du verbe attributif, mais ce qui en constitue la différence, c'est qu'il se rapporte toujours à un substantif. Exemple :

CHAPITRE XIII.

DES ADVERBES.

470. — Les *adverbes* sont des mots invariables qui servent à modifier les verbes, les adjectifs ou les autres adverbes, comme dans *parler LENTEMENT*, *AUSI riche*, *PLUS tard*.

Autres définitions : L'adverbe est un sur-modificatif ou un sur-attribut complet. L'adverbe sert à modifier l'attribut du sujet.

471. — Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad* vers, auprès, et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent les verbes.

472. — La fonction des adverbes est analogue à celle des adjectifs, en ce qu'ils expriment également des modifications; avec cette différence que les adjectifs ne modifient que les substantifs, et que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs et les adverbes.

On dit qu'ils modifient les verbes parce qu'ils expriment de quelle manière est faite l'action exprimée par le verbe.

473. — On distingue ordinairement huit espèces d'adverbes, savoir :

LES ADVERBES DE MANIÈRE, comme *sagement*, *lentement*, etc.

LES ADVERBES DE TEMPS, comme *aujourd'hui*, *toujours*, *jamais*, etc.

LES ADVERBES DE LIEU, comme *ici*, *là*, *où*, *loin*, *auprès*, etc.

LES ADVERBES DE QUANTITÉ, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, *bien*, etc.

LES ADVERBES D'ORDRE, comme *premièrement*, *d'abord*, *ensuite*, etc.

LES ADVERBES DE COMPARAISON, comme *aussi*, *autant*, *moins*, *plus*, *très*, etc.

LES ADVERBES D'affirmation, comme *oui*, *assurément*, etc.

LES ADVERBES DE NÉGATION, comme *non*, *ne*, *pas*, *point*, etc.

Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, *succombant* sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
Succombant est un participe présent, parce qu'il se rapporte au substantif *mollesse* et qu'il a le régime de *succomber*.

L'adjectif verbal en *ant*, diffère du *gérondif* et du *participe présent*, en ce qu'il varie dans ses inflexions et qu'il n'a aucun régime nécessaire. Exemple :
Ecoutez une mère éplorée et *tremblante*.